



Communiqué du SNUEP-FSU Martinique

FDF le 02/10/ 2018

Le SNUEP-FSU dénonce le « dispositif classe passerelle bts » instauré en toute hâte pendant les grandes vacances, pour masquer les insuffisances de Parcoursup. Ce dispositif, destiné aux bacheliers des lycées professionnels sans affectation et laissés pour compte, n'a de passerelle que le nom !

Ces classes en effet ne sont ni diplômantes, ni qualifiantes et ses élèves ne seront pas prioritaires l'année suivante pour une entrée en STS ou BTS. Aucune certification de prévu et elles ne déboucheront sur rien !

Ces bacheliers, qui pour beaucoup avaient obtenu un avis favorable de leur conseil de classe, auront donc, au final, passé une année blanche.

Le SNUEP-FSU dénonce également le fait que ces classes ne bénéficient d'aucun cadrage national : Il y aura donc autant de classes que de pédagogies différentes.

Ce qui mettra à mal l'équité de traitement de nos jeunes bacheliers, sur l'ensemble du territoire.

Les personnels à qui on imposera ces classes seront mis à rude épreuve, tant le vrai travail de préparation de classes de BTS nécessite en amont, un investissement concerté et faramineux. Ils seront payés au mieux en heures supplémentaires et certainement pas dans le cadre d'une rémunération pérenne.

Pour le SNUEP-FSU, la création de ces classes est un aveu criant de l'échec du dispositif Parcoursup, qui au bout du compte, aura servi d'alibi pour exclure les jeunes de la voie professionnelle, de l'enseignement supérieur.

Le SNUEP-FSU exige la création de classes de BTS en nombre suffisant, pour permettre à tous les bacheliers des lycées pro qui le souhaitent, une vraie poursuite d'études.

Christophe THEGAT

Co-secrétaire du SNUEP-FSU Martinique